

■ **MB Romandie Construction SA**, à Cully, entreprise générale de construction (FOSC du 08.04.2002, p. 18). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par le Président du Tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois le 6 février 2003. La raison sociale devient: **MB Romandie Construction SA en liquidation**.

Journal no 2110 du 25.02.2003
(00886870 / CH-550.1.019.143-9)